

# Apprentissage: le gouvernement dévoile aides et nouveau financement

Paris, 9 févr. 2018 (AFP) -

Barrière d'âge repoussée à 30 ans, un financement simplifié et garanti, une aide au permis de conduire... le gouvernement a dévoilé vendredi 20 mesures pour attirer davantage de jeunes en apprentissage, misant sur les branches professionnelles pour en faire "une voie d'excellence".

Jusqu'au bout, cette réforme aura donné lieu à d'intenses batailles, notamment entre le Medef et les régions. Ces dernières ont immédiatement condamné un projet qui selon elles ne répond pas "aux véritables enjeux".

Cette réforme, destinée à relancer une filière qui "patine" et "s'embourbe" selon les mots du Premier ministre, Edouard Philippe, consacre la liberté de création des Centres de formation des apprentis (CFA), en déposant les régions.

"Les CFA pourront développer rapidement et sans limite administrative les formations correspondant aux besoins en compétences", a ainsi expliqué le ministère du Travail.

En revanche, les régions se voient confier "la responsabilité de l'orientation", actuellement du ressort quasi exclusif de l'Education nationale. Mais les modalités restent à définir.

Le Premier ministre n'a d'ailleurs pas caché au cours d'une conférence de presse qu'il y avait "encore beaucoup de choses à affiner", reconnaissant une "discussion animée" depuis l'automne.

"Personne ne remet en cause l'importance des régions dans le dispositif de l'apprentissage", a-t-il assuré. Critiquant ce qu'il a qualifié de "postures", Edouard Philippe a préféré insister sur l'"envie commune d'avancer".

- Satisfaction du patronat -

Néanmoins, les discussions promettent d'être maintenant animées entre les Régions et l'Éducation nationale.

Matignon a précisé que seraient prises d'ici quelques jours "des initiatives pour trouver un mode de travail avec les régions" et organiser cette "responsabilité d'orientation".

Jean-Claude Mailly (FO), s'est dit "opposé" à ce transfert, "pas complètement tranché".

Présent à la conférence de la presse, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education, a acté ce changement mais en évoquant une "coopération" avec les régions en vue d'une "orientation efficace".

Il a par ailleurs insisté sur "la fluidité" des parcours, assurant qu'il n'y avait pas d'opposition à faire entre les lycées professionnels et les CFA".

Le Medef a salué de son côté une "réforme ambitieuse qui clarifie la responsabilité des acteurs" et la CPME une "mini-révolution" par laquelle "l'entreprise est clairement replacée au coeur du dispositif".

L'U2P (artisans) a attiré l'attention sur la nécessité de "procédures simples et sécurisées" dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et de l'hôtellerie-restauration, très pourvoyeurs d'apprentis.

"Aux entreprises maintenant de jouer le jeu. On verra dans un an si il y a plus d'apprentis avec des parcours de qualité", a lancé Laurent Berger (CFDT).

La CGT avait, elle, boycotté la réunion en dénonçant une "opération de communication gouvernementale" percutant la négociation parallèle sur la formation professionnelle.

- Aide au permis de conduire -

Parmi les mesures, certaines sont très concrètes: ouverture jusqu'à l'âge de 30 ans, revalorisation de grille de salaire, en particulier pour les plus jeunes. Et une aide de 500 euros pour le permis de conduire.

Pour les apprentis mineurs, dans le bâtiment ou la boulangerie et pâtisserie, la durée de travail hebdomadaire pourra être rallongée (jusqu'à 40H dans le bâtiment), une revendication de longue date de ces secteurs.

Le financement des CFA sera désormais dépendant du nombre de contrats. Va être mise en place une "contribution alternance" de 0,85% de la masse salariale pour remplacer la taxe d'apprentissage et la cotisation destinée aux contrats de professionnalisation.

Son produit devrait avoisiner les 4 milliards d'euros, a précisé le ministère du Travail.

Les régions, qui réclamaient une part de cette contribution, devraient en recevoir 250 millions d'euros. Elles



PAYS :France  
SURFACE :100 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 9 février 2018 - Edition Fil Eco

estiment que le compte n'y est pas et qu'il subsiste "un risque de véritables fractures territoriales".

Autre nouveauté: les partenaires sociaux vont désormais intervenir dans l'écriture des diplômes professionnels. Alors que le chômage des jeunes reste très élevé et que certains métiers manquent de bras, l'objectif de 500.000 apprentis, fixé il y a des années, n'a jamais été atteint, malgré les mesures de soutien prises par les gouvernements successifs. On dénombrait 421.700 apprentis en 2017.

dec-map/shu/ct

Afp le 09 févr. 18 à 16 18.